



## **DIX-NEUVIEME REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE TRANSCO CLSG**

### **RESOLUTION TRANSCO CLSG/CA/86/RES.25/03/19 PORTANT ADOPTION DU RAPPORT DE LA 18<sup>EME</sup> REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE TRANSCO CLSG**

#### **Le Conseil d'Administration**

**CONSIDERANT** la Décision A/DEC.17/01/03 du 26<sup>ème</sup> Sommet de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO, tenu à Dakar le 31 janvier 2003, relative au Protocole sur l'Énergie de la CEDEAO ;

**CONSIDERANT** l'Acte Additionnel A/SA.3/1/08 adopté lors du 33<sup>ème</sup> Sommet de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO, tenu à Ouagadougou le 18 janvier 2008, portant adoption de la Stratégie de l'EEEOA de mise en œuvre des lignes de transport ;

**CONSIDERANT** l'Acte Additionnel A/SA.12/2/12 adopté lors du 40<sup>ème</sup> Sommet de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO, tenu à Abuja le 17 février 2012, portant adoption du Plan Directeur actualisé des Moyens de Production et de Transport de l'Énergie Électrique des États Membres de la CEDEAO ;

**CONSIDERANT** le Traité pour la Construction, l'Exploitation et le Développement de la Ligne d'Interconnexion Électrique Côte d'Ivoire – Libéria – Sierra Leone - Guinée (CLSG) signé le 5 Mars 2012 par les quatre Chefs d'État des pays impliqués dans le Projet ;

**CONSIDERANT** les Statuts et le Pacte d'Actionnaires de TRANSCO CLSG adoptés à Monrovia le 27 Août 2013;

**CONSIDERANT** la Résolution TRANSCO CLSG/ S.HOLDERS /2/RES.27/08/13 de la 1<sup>ère</sup> Assemblée Générale de TRANSCO CLSG tenue à Monrovia le 27 août 2013 portant nomination des Administrateurs représentant les actionnaires de TRANSCO CLSG au sein du Conseil d'Administration.

**CONSIDERANT** la Résolution TRANSCO CLSG/ S.HOLDERS /3/RES.27/08/13 de la 1<sup>ère</sup> Assemblée Générale de TRANSCO CLSG tenue à Monrovia le 27 août 2013 relative à la nomination du Président du Conseil d'Administration de TRANSCO CLSG ;

**NOTANT** l'Accord de Siège du 3 décembre 2014 signé entre le Gouvernement de Côte d'Ivoire et le Secrétariat Général de l'EEEOA au nom de TRANSCO CLSG;

VU le rapport de la 18<sup>ème</sup> Réunion du Conseil d'Administration tenue à Abidjan le 22 novembre 2018.

**DECIDE :**

**Article 1 :** Le Rapport de la 18<sup>ème</sup> Réunion du Conseil d'Administration tenue à Abidjan le 22 novembre 2018 est adopté.

**Article 2 :** La présente Résolution prend effet à compter de sa date de signature.

**Article 3 :** Le Directeur Général de TRANSCO CLSG est chargé de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la mise en application de cette Résolution. 

**Fait à Abidjan, le 25 mars 2019**



**Amidou TRAORE**  
Président du Conseil d'Administration

